



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier.
Nathalie Houdayer.
Elodie Thébaud-Marie.

Vendredi 4 mai 2018



N° 773



Démographie

L'Insee réalise une enquête sur la mobilité des personnes

D'avril 2018 à avril 2019, l'Insee va réaliser une nouvelle enquête sur les déplacements des personnes. La précédente date de 2008. Il s'agit d'une enquête, à la fois par questionnaire et par entretien, auprès de 21 000 ménages, réalisée pour le compte du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Cette enquête n'a pas d'équivalent « car elle permet à la fois la mesure de la mobilité locale et de la mobilité à longue distance, sur tout le territoire, quelle que soit la densité des zones d'habitation ». Cette enquête permet également de connaître le parc de véhicules à disposition des ménages et l'utilisation qui en est faite, ainsi que les nouvelles pratiques de la mobilité : covoiturage, utilisation des vélos en libre-service, équipement en recharge de véhicules électriques, etc.

Au demeurant, les résultats feront difficilement oublier la perte des bases de données exhaustives qu'offraient les anciens recensements, jusqu'en 1999, sur la mobilité domicile-travail.



Société

Les grands-parents sont souvent sollicités L'impact du travail le week-end sur l'organisation familiale

Dans son n° 1050 de février 2018, *Études & Résultats* décrit et analyse comment s'organisent les parents de jeunes enfants quand ils travaillent le week-end ⁽¹⁾. En France métropolitaine, plus de 3,5 millions de parents d'enfants mineurs (autant de mères que de pères) travaillent au moins un week-end sur deux. Ce peut être le samedi ou le dimanche. Cela concerne plus de 5 millions d'enfants mineurs, soit deux enfants mineurs sur dix.

Les mères travaillent moins souvent le week-end que les femmes sans enfant. En revanche, il n'y a pas de différence entre les pères et les hommes sans enfant. En outre, les mères d'enfant(s) de moins de 3 ans travaillent moins souvent le week-end que les autres mères.

Le dimanche, 1,6 million de parents (14 % des parents actifs) travaillent régulièrement, quel que soit l'âge de leur(s) enfant(s), et cela concerne 2,5 millions d'enfants mineurs.

Surtout pour les parents seuls ou les couples d'actifs le week-end, le recours aux grands-parents ou à un autre membre de la famille est plus fréquent. Ainsi, pendant le week-end, quand les deux parents travaillent sur une même plage horaire, l'enfant est confié à un intervenant extérieur par



(1) – Jacques Bellidenty (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques – Drees), « [Travail le week-end : comment s'organisent les parents de jeunes enfants](#) » (6 pages).

77 % des parents. Parmi eux, 60 % recourent aux grands-parents ou à un membre de la famille. Au total, pendant le week-end, l'enfant est confié à ses grands-parents durant 5 heures et 26 minutes. Selon Jacques Bellidenty, « *les grands-parents jouent ainsi un rôle clé dans l'articulation des vies familiale et professionnelle des parents qui ont une activité régulière le week-end* »...

Des secteurs d'activité prédisposent au travail du week-end

Les secteurs d'activité des parents travaillant le week-end sont principalement l'agriculture, le commerce, le transport, l'hébergement, la restauration, la santé, le social et l'enseignement. Ces secteurs d'activité amènent bien souvent d'autres contraintes horaires : environ 40 % des parents qui travaillent le week-end ont aussi des horaires alternants ou variables contre moins d'un quart pour les parents qui travaillent uniquement la semaine. Et ils travaillent également plus longtemps : 42 % travaillent 40 heures ou plus, du lundi au dimanche, contre 31 % des autres parents. Par ail-

leurs, on retrouve une plus grande proportion de ces parents à travailler le soir et la nuit.

En contrepartie, les moins de 6 ans dont les parents travaillent le week-end profitent plus de la présence de leurs parents en semaine. En effet, ces derniers bénéficient majoritairement d'une journée ou plus de récupération durant la semaine.

En conséquence, les pères dans les couples où au moins un des parents travaillent le week-end passent plus de temps avec leur enfant. Ces pères ont également tendance à être plus impliqués que les autres pères dans leur rôle de parent. Ils accompagnent davantage leurs enfants sur les lieux d'accueil et de loisirs, assurent leur garde lorsqu'ils sont malades.

Malgré tout, l'activité le week-end d'un parent ne modifie pas l'implication prépondérante des mères qui sont 60 % à gérer les imprévus et 82 % à s'occuper des formalités administratives liées à l'accueil de l'enfant.



À vos agendas



Le mardi 15 mai, à Argentré Utiliser la géothermie dans les bâtiments publics

Le **mardi 15 mai**, de 18 h à 20 h 30, à l'Escapade, à Argentré (route de Louvigné), le Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable – Synergies, organise, avec la commune d'Argentré, et en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne, une soirée d'échanges autour du thème : « **Utiliser la géothermie dans les bâtiments publics** ».

À travers des témoignages, cette rencontre abordera les questions suivantes :

- Pourquoi utiliser la géothermie ?
- Pour quels usages recourir au chauffage par géothermie ?
- Quels sont ces modes de fonctionnement ?
- Quels sont les avantages et les leviers d'action ?

Les intervenants :

- Guy Beaujard, maire, et Gaston Genest, premier adjoint aux Bâtiments, à Marcillé-la-Ville.
- Vivian Baudoin, Bureau de recherches géologiques et minières.
- Guillaume Judais, Conseil départemental de la Mayenne.
- Sophie Sabin, adjointe au maire, Didier Foubert, responsable Bâtiments et Urbanisme, et Alain Marsollier, ancien adjoint aux Grands travaux, à Argentré.



Inscription

Invitation
détaillée



La pensée

hebdomadaire

« *Le choix peut être anxiogène. Source de liberté, il peut se révéler aussi source d'angoisse, de vertige, voire de solitude, même chez les gens très entourés, avec des parents qui conseillent, des amis qui cherchent aussi leur voie... Nous sommes dans une culture de l'immédiat et on entretient l'idée que ce choix pourra se faire rapidement. Ce qui manque, c'est du temps, du temps pour soi. Du temps pour faire le point. Il faut oser le temps long pour se trouver, s'ajuster, choisir et re-choisir son chemin. Avancer par tâtonnement, par refus, par addition successive d'expériences, tout au long de sa vie, c'est un processus qui dure jusqu'à la retraite. On l'oublie ou on le nie. La société française a peu pensé ce temps long de la construction de soi.* »

Cécile Van de Velde (université de Montréal),

« Il faut oser le temps long pour se trouver », *Le Monde* du 23 novembre 2017.

QU?Z
Semaine 18
2018

